



CTSD 11 mars 2021

M. Le Directeur des Services Départementaux,

Mmes et MM. Les membres du CTSD,

Depuis plusieurs années maintenant, notre département fait face à une baisse démographique importante et inquiétante pour notre territoire. La répartition de la population continue à être très hétérogène, les classes se chargeant dans certaines communes et des élèves manquent cruellement dans la ruralité.

Ce milieu rural souffre et la carte scolaire que vous proposez en est une expression. Cela dit, le devoir de l'éducation nationale n'est pas d'assécher les territoires ruraux ! Des propositions doivent être portées pour que les villages, même les plus modestes puissent offrir une modalité scolaire digne et acceptable pour leurs habitants. Une réflexion sur la structuration du tissu scolaire doit donc être menée de manière coordonnée et réfléchie par l'ensemble de la communauté éducative. La volonté de proposer des fusions ou des regroupements pour amener une offre éducative plus viable est entendable ; nombre d'écoles primaires maillent notre territoire et permettent de maintenir une offre éducative organisée et respectable. Cependant chacun des acteurs doit être associé pleinement à cette réflexion de réorganisation et rien ne doit se faire dans la précipitation. 3 nouvelles fusions d'écoles sont proposées et deux sont en attente. L'UNSA-Education ne s'y opposera pas. Certainement, il y a d'autres pistes encore à explorer, à inventer, à négocier. Notre syndicat est porteur de propositions.

Nous avons lors du CTSD voté contre votre proposition. Nous ne sommes pas pour autant contre toutes vos décisions. Nous concevons largement votre difficulté première de devoir rendre 8 postes. Ce sont déjà 8 fermetures que nous ne cautionnons pas pour autant mais que nous comprenons. Vous faites le choix de fermer 24,5 postes et de mettre une épée de Damoclès au-dessus de 8 écoles. Nous connaissons également la démographie. Il est évident que certaines écoles ne font malheureusement pas débat ! Et puis il y a ce moratoire de 2020 qui n'a fait que surseoir d'une année des fermetures programmées, et nous lisons bien dans certaines de vos décisions une forme de rattrapage ; c'est d'ailleurs ce que vous avez dit lors de la dernière instance.

Nous regrettons que vous n'ayez pas davantage proposé d'ouvertures alors que nous pensons qu'il vous est possible de le faire et que des écoles mêmes si elles n'atteignent pas les seuils indicatifs que vous nous avez indiqués mériteraient une meilleure attention. Des seuils qui ne font pas toujours sens dans vos décisions. Ce qui nous chagrine à l'UNSA-Education est plus subtile qu'une simple lecture des seuils pris ligne à ligne. Lorsque nous croisons les données du tableau de transparence nous nous apercevons que des petites écoles vont, même après fermeture, poursuivre sur des taux d'encadrement acceptable à 20 - 22 élèves par classe. Et puis il y a des écoles, certes plus grandes, qui voient leur taux à 27 et proche du seuil et à qui, si une ouverture leur était proposée aurait encore un taux d'encadrement aux alentours de 24 élèves soit supérieur au contre-exemple pris précédemment.



C'est l'infortune des écoles à 6, 7, 8 classes à qui il manque les 6 à 8 élèves nécessaires, parfois moins, pour décongestionner par une ouverture des classes à 28-29 élèves. Ne serait-il pas opportun de faire un signe positif envers ces écoles qui connaissent des conditions difficiles : nous pensons à Niort Proust, Prahecq élémentaire, Vouillé élémentaire, La Crèche élémentaire et par voie de logique à Airvault Pérochon, Saint Jean de Thouars et Moncoutant sur Sèvre où d'ailleurs vous proposez de déshabiller Paul pour habiller Pierre dans le rôle du Breuil Bernard. Une carte scolaire est une question d'équilibre et d'équité entre les territoires tout en ayant une vision d'ensemble qui se doit d'être juste.

La carte scolaire n'est qu'un jeu de vases communicants : une fermeture ici permet une ouverture là. Et puisque vous proposez tant de fermetures... autant ouvrir ailleurs ! S'il est difficile pour la communauté éducative concernée d'accepter une fermeture quand il y a peu d'élèves, il est tout aussi frustrant de voir refuser une ouverture par manque de moyens quand certaines classes « débordent » régulièrement. Et si vous nous donniez un peu d'espoir...

Aussi, nous constatons que les 13 fermetures des postes de remplaçants que vous avez décidé l'année dernière ont cruellement fait défaut cette année. Vous allez nous dire que l'année que nous vivons n'est pas représentative d'une année normale. Nous sommes d'accord ! Et c'est justement pour cette raison que nous pensons qu'il ne fallait pas fermer ces postes et qu'il est urgent de les recréer. Nous craignons que la normalité ne nous revienne pas demain... Nous avons déjà un pool de remplaçants important mais notre département ne ressemble pas au voisin, et la moyenne mathématique académique seule ne peut encore une fois suffire à justifier la non création de poste de remplaçants dans notre département.

Sur la question du directeur référent, L'UNSA Éducation a été force de proposition l'année dernière et nous constatons que nous avons raison. Le directeur référent est utile et répond à un besoin quotidien. Seulement, nous avons revendiqué un emploi plein quand vous avez répondu par un ½ temps. Nous souhaiterions voir ce poste de directeur référent évolué vers 1 ETP. Peut-être même que ce peut être deux enseignants directeurs, celui existant au sud et une création au nord comme vous l'avez fait pour les brigades soutien à la direction d'école. Ces deux directeurs référents pourraient travailler en réseau et développer des outils communs. Nous pensons que cela répond à une urgence.

Les PDMQDC : le SE-UNSA était le syndicat favorable à la création de ce dispositif. Nous l'avons accompagné dans le département et nous continuons à penser que c'est un très bon dispositif. Les écoles qui ont pu profiter d'un PDMQDC sont unanimes. Aujourd'hui les collègues regrettent leur PDMQDC pour toutes les raisons que nous connaissons et ils favorisaient les apprentissages des élèves. Il nous en reste peu alors que les Deux-Sèvres en a compté jusqu'à 30. Nous savons que ce dispositif n'est plus la priorité du ministre. C'est vrai. Cependant, dans un département voisin, votre homologue M. Le Directeur, en crée 2 ! Nous commençons à soupçonner qu'il y aurait une vie après la mort programmée des PDMQDC !

Une inquiétude porte également sur les modalités de la formation initiale qui impactent la carte scolaire et le positionnement des stagiaires sur les écoles. Le manque de préparation de notre ministère et des universités prédispose une fois de plus les conditions d'urgence dans lesquelles l'administration de l'EN aura à travailler, ce qui n'amène pas à une organisation sereine de la rentrée 2021.



Enfin, nous accueillons favorablement les créations de postes spécifiques (RASED, UPE2A, UPEMA) comme les décharges dérogatoires accordées aux directeurs. Ce sont ces signes-là qui permettent de rendre acceptable le projet de carte scolaire, il en faudra d'autres malgré tout pour que l'UNSA-Education y adhère.

